Résolution de l'EFFAT sur le cessez-le-feu au Moyen-Orient

Adoptée lors de la réunion du Comité exécutif de l'EFFAT les 26 et 27 septembre 2024.

Le Comité exécutif de l'EFFAT condamne fermement le recours à la violence et à la guerre comme moyens de résolution des différends internationaux et exprime sa profonde inquiétude face à la montée des tensions géopolitiques et à la prolifération des conflits dans diverses régions. Le monde s'est engagé dans une nouvelle course au réarmement extrêmement dangereuse. L'augmentation des dépenses militaires, conjuguée au retour à l'austérité, se traduit par une diminution des fonds disponibles pour investir dans le bien-être et le progrès social.

L'EFFAT condamne sans équivoque l'horrible massacre perpétré par le groupe terroriste Hamas le 7 octobre de l'année dernière, qui a entraîné la mort de plus de 1 200 Israéliens et autres personnes, l'enlèvement de 240 individus, ainsi que d'autres actes odieux. Nous sommes solidaires des familles touchées par ces attaques et de celles dont les proches sont toujours retenus en captivité. Nous condamnons tout autant le gouvernement d'extrême droite de Netanyahou, ainsi que la guerre en cours menée par le gouvernement israélien contre le Hamas, qui touche l'ensemble des Palestiniens de Gaza. Les Forces de défense israéliennes (FDI) ont mené des attaques à grande échelle contre des civils innocents et détruit des infrastructures essentielles de Gaza, notamment des hôpitaux, des écoles, des universités, des bibliothèques, des sites d'aide humanitaire et des installations agricoles.

Nous sommes profondément choqués par la poursuite des violences et exprimons notre profonde inquiétude face à la crise humanitaire grave et qui se détériore rapidement dans la bande de Gaza, qui a entraîné la mort de plus de 40 000 Palestiniens et le déplacement d'environ 2 millions de personnes. De plus, les attaques violentes et les meurtres de civils palestiniens en Cisjordanie se sont considérablement intensifiés, notamment avec les récentes nouvelles raids.

En réponse, l'EFFAT :

- Appelle toutes les parties à mettre en œuvre un cessez-le-feu immédiat et permanent, en mettant fin à toutes les formes de violence, de terrorisme et d'opérations militaires.
- Exige la libération immédiate de tous les otages détenus par le Hamas.
- Appelle l'UE et la communauté internationale à renforcer leurs efforts diplomatiques et à soutenir activement les initiatives de paix, à faciliter le dialogue et à contribuer aux efforts de reconstruction et de développement nécessaires à la stabilité à long terme de la région.
- Exprime sa solidarité avec les travailleurs touchés par ce conflit des deux côtés et se tient aux côtés de l'Histadrut et des travailleurs israéliens qui ont pris part à la grève générale du 2 septembre 2024 en faveur d'un cessez-le-feu et d'un accord visant à libérer les otages.
- Apporte son soutien à toutes les initiatives et à tous les projets dans le cadre desquels Palestiniens et Israéliens œuvrent ensemble pour la paix, l'autodétermination, la liberté et la sécurité des deux parties. En ce sens, nous soutenons également tous les efforts déployés par l'Histadrut et la Fédération générale palestinienne des syndicats (PGFTU) pour relancer des projets communs.
- S'engage à soutenir les organisations humanitaires internationales et locales dans leurs efforts visant à fournir une aide humanitaire d'urgence à toutes les populations touchées, en garantissant un accès sans entrave aux personnes dans le besoin.
- Souligne l'importance pour toutes les parties de respecter et d'adherer au droit international humanitaire et aux obligations en matière de droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne la protection des civils et la fourniture d'une assistance médicale et humanitaire.

- Exhorte toutes les parties concernées à s'engager dans un dialogue ouvert, constructif et inconditionnel afin de renforcer l'engagement en faveur d'une solution négociée à deux États garantissant les droits et la sécurité tant des Israéliens que des Palestiniens, et favorisant un climat de reconnaissance mutuelle, de respect et de coexistence pacifique.
- Mette en garde contre la montée des politiques d'extrême droite et des partisans de plus en plus virulents de la guerre, de la haine et du nationalisme en Europe, et condamne tous les actes de guerre et le non-respect des résolutions de l'ONU.
- Condamne le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie, la persécution religieuse et la haine sous toutes leurs formes, et s'engage à intensifier ses efforts pour contrer la montée de l'extrême droite et la vague de fanatisme afin de prévenir le racisme et les incidents haineux dirigés contre les juifs, les musulmans ainsi que les groupes marginalisés en Europe et au-delà.

En adoptant cette résolution, le Comité exécutif de l'EFFAT réitère sa condamnation de toutes les violations des droits de l'homme à travers le monde, ainsi que son soutien et sa solidarité envers les travailleurs et les syndicats dans toutes les zones de conflit. Nous restons résolument engagés en faveur de la paix, de la justice et de la protection de la dignité humaine.